



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2018-11-6-1

Séance du vendredi 7 décembre
2018

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE LA DOTATION DSUR GEREE PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2016-2-6-1 du 18 mars 2016 relative à la politique de l'environnement et du cadre de vie et approuvant le principe et les dispositions de l'avenant au contrat-cadre 2013-2018,
- VU l'avenant au contrat-cadre 2013-2018 signé avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie en date des 21 septembre et 26 octobre 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'affecter sur les crédits 2018 de la Dotation de Solidarité Urbain-Rural, gérée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les treize opérations suivantes pour un montant total de subventions de 512 130 €.

- BRECHAUMONT : réhabilitation de 20 installations d'Assainissement Non collectif (lots n°4-5), pour un montant de subvention de 19 326 € (taux 10%),
- BRECHAUMONT : réhabilitation de 10 installations d'Assainissement Non collectif (lot n°6), pour un montant de subvention de 10 113 € (taux 10%),
- BRETTEEN : réhabilitation de 5 installations d'Assainissement Non collectif (lot n°6), pour un montant de subvention de 4 950 € (taux 10%),
- BRETTEEN : réhabilitation de 5 installations d'Assainissement Non collectif (lot n°7), pour un montant de subvention de 5 330 € (taux 10%),
- Communauté de Communes de la Vallée de SAINT-AMARIN: réhabilitation de 37 installations d'ANC (lot n°9), pour un montant de subvention de 78 089 € (taux 20%),
- ETEIMBES : réhabilitation de 20 installations d'Assainissement Non collectif (lots n°3-4), pour un montant de subvention de 21 179 € (taux 10%),
- VALDIEU LUTRAN: réhabilitation de 18 installations d'Assainissement Non collectif (lots n°2-3), pour un montant de subvention de 16 587 € (taux 10%),
- DURLINS DORF : construction d'une station d'épuration et d'une zone de rejet végétalisée, pour un montant de subvention de 218 705 € (taux 40%),
- SAINTE-CROIX-AUX-MINES : réhabilitation de 22 installations d'Assainissement Non collectif (op. n°3), pour un montant de subvention de 46 827 € (taux 20%).
- Syndicat des Eaux de TRAUBACH et Environs : sécurisation de l'alimentation en eau potable, pour un montant de subvention de 44 418 € (taux 10%),
- RIBEAUVILLE : mise en place d'une clôture sur le site des réservoirs de la Pépinière, pour un montant de subvention de 4 211 € (taux 35%),
- Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill : Acquisition d'appareils acoustiques de détection des fuites, pour un montant de subvention de 1 620 € (taux 20%),
- HIRSINGUE: réfection de l'étanchéité intérieure du réservoir du Mühlengraben et turbidimètre à la source du Weisskopf, pour un montant de subvention de 40 775 € (taux 35%).

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité